

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de coaching professionnel à distance

Version applicable à compter du 1^{er} septembre 2026

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles **Cécile CADEILHAN**, ci-après désigné « le Prestataire », réalise des prestations de coaching et d'accompagnement professionnel à distance.

Les accompagnements proposés ont notamment pour objectif d'aider les professionnels et managers à franchir des étapes clés de leur parcours, en développant leur clarté, leur efficacité et leur impact professionnel.

L'approche proposée combine coaching et conseil et s'appuie notamment sur une lecture sociologique des situations professionnelles, permettant d'analyser les dynamiques humaines, les interactions, les jeux d'acteurs et les environnements de travail.

Les accompagnements peuvent notamment porter sur :

- l'évolution de carrière ;
- le développement du leadership ;
- la performance professionnelle ;
- la communication et les relations professionnelles.

2. Nature des prestations

Les prestations sont réalisées à distance, principalement par visioconférence ou tout autre moyen convenu entre les parties.

Le contenu, le nombre et la durée des séances, les objectifs de l'accompagnement ainsi que le tarif applicable sont précisés dans la proposition commerciale, le devis, le contrat ou lors de la commande.

Le coaching constitue un accompagnement professionnel. Il ne constitue ni une prestation médicale ou psychologique, ni une consultation juridique, comptable ou financière.

3. Engagement du Prestataire

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre son expérience, ses compétences, ses méthodes et les moyens qu'il estime adaptés pour accompagner le Client dans l'atteinte de ses objectifs.

Le Prestataire est soumis à une **obligation de moyens et non de résultat**.

Les résultats de l'accompagnement dépendent notamment de l'implication du Client, de sa situation, de ses décisions et de la mise en œuvre des actions envisagées au cours du coaching.

4. Engagement du Client

Le Client reste pleinement acteur de son accompagnement.

Il s'engage à participer aux séances avec ponctualité, implication et sincérité et à communiquer les informations nécessaires à la bonne réalisation de l'accompagnement.

Le Client demeure seul responsable de ses décisions, de ses choix professionnels et des actions qu'il décide de mettre en œuvre à la suite des séances.

5. Commande et acceptation

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

La prestation est considérée comme commandée à compter de l'acceptation du devis, de la proposition commerciale ou de tout autre document contractuel et, lorsqu'il est prévu, du règlement de l'acompte ou du prix.

Les modalités particulières figurant sur le devis ou la proposition commerciale prévalent sur les présentes CGV en cas de contradiction.

6. Tarifs et règlement

Les tarifs sont indiqués sur le devis, la proposition commerciale ou au moment de la commande.

Ils sont exprimés en euros, hors taxes ou toutes taxes comprises selon le régime fiscal applicable au Prestataire.

Les modalités et échéances de paiement sont précisées sur le devis ou la facture.

Sauf disposition particulière, aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Pour les Clients professionnels, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application des pénalités de retard prévues par la réglementation en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire de **40 € pour frais de recouvrement**, sans préjudice d'une éventuelle indemnisation complémentaire lorsque les frais réellement engagés sont supérieurs.

En cas de défaut de paiement, le Prestataire pourra suspendre les séances restant à réaliser jusqu'à régularisation de la situation.

7. Annulation ou report d'une séance

Le Client peut demander le report d'une séance en informant le Prestataire au minimum **48 heures ouvrées avant l'horaire prévu**.

Toute séance annulée ou reportée moins de 48 heures ouvrées avant le rendez-vous pourra être considérée comme due, sauf cas de force majeure ou situation exceptionnelle acceptée par le Prestataire.

En cas d'empêchement du Prestataire, une nouvelle date sera proposée au Client dans les meilleurs délais.

8. Confidentialité

Les échanges intervenant dans le cadre des séances de coaching sont confidentiels.

Le Prestataire s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations personnelles ou professionnelles portées à sa connaissance dans le cadre de l'accompagnement, sauf accord du Client ou obligation légale.

Lorsque la prestation est financée ou commandée par l'employeur du bénéficiaire, le contenu des échanges individuels demeure confidentiel.

Seuls les éléments expressément convenus préalablement avec le bénéficiaire peuvent être communiqués à l'entreprise, notamment les objectifs généraux de l'accompagnement, son état d'avancement ou la réalisation des séances.

9. Propriété intellectuelle

Les méthodes, outils, supports, exercices, documents et contenus remis ou présentés au Client dans le cadre de l'accompagnement restent la propriété intellectuelle de leur auteur ou du Prestataire.

Ils sont destinés à l'usage personnel ou professionnel du Client dans le cadre de son accompagnement.

Toute reproduction, diffusion, commercialisation ou transmission à des tiers sans autorisation préalable est interdite.

10. Responsabilité

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des décisions prises par le Client à la suite ou dans le cadre de l'accompagnement.

Le Client conserve à tout moment son libre arbitre et reste seul responsable de ses décisions professionnelles, managériales, organisationnelles ou personnelles.

Le Prestataire ne garantit aucun résultat particulier en matière notamment d'évolution professionnelle, de recrutement, de promotion, d'augmentation de rémunération, de performance économique ou de résolution d'un conflit professionnel.

11. Interruption de l'accompagnement

Chaque partie peut demander l'interruption de l'accompagnement.

Les séances déjà réalisées restent dues.

Les conséquences financières relatives aux séances restant à réaliser sont déterminées selon les conditions prévues dans le devis, le contrat ou la proposition commerciale.

Le Prestataire se réserve également la possibilité d'interrompre l'accompagnement lorsqu'il estime que les conditions nécessaires à sa bonne réalisation ne sont plus réunies, notamment en cas de comportement inapproprié, de non-respect répété des engagements ou de demandes dépassant son champ de compétences.

12. Prestations réalisées à distance

Le Client est responsable de disposer d'un équipement, d'une connexion internet et d'un environnement permettant le bon déroulement et la confidentialité des séances à distance.

En cas de difficulté technique ponctuelle, les parties recherchent une solution permettant de poursuivre ou de reporter la séance.

13. Données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre de la relation commerciale et de l'accompagnement sont utilisées uniquement pour la gestion de la relation Client, l'organisation et la réalisation des prestations, la facturation et le respect des obligations légales du Prestataire.

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités concernées et conformément aux obligations légales applicables.

Le Client peut exercer ses droits relatifs à ses données personnelles en contactant : **[adresse e-mail]**.

14. Droit de rétractation – Clients concernés

Lorsque les dispositions du Code de la consommation sont applicables à la relation contractuelle et que le contrat est conclu à distance, le Client bénéficie, dans les conditions prévues par la loi, d'un délai de **14 jours** pour exercer son droit de rétractation.

Lorsque le Client demande expressément que la prestation commence avant l'expiration de ce délai, il reconnaît que les prestations effectivement réalisées jusqu'à l'exercice éventuel de son droit de rétractation pourront être facturées dans les conditions prévues par la réglementation.

Lorsque la prestation a été entièrement exécutée avant la fin du délai de rétractation, après accord préalable exprès du Client et reconnaissance de la perte de son droit de rétractation une fois la prestation pleinement exécutée, le droit de rétractation ne peut plus être exercé.

15. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations lorsque celui-ci résulte d'un événement de force majeure au sens de la législation et de la jurisprudence françaises.

La partie concernée informe l'autre partie dans les meilleurs délais afin de rechercher une solution adaptée.

16. Réclamations et règlement des différends

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, compétence est attribuée aux tribunaux compétents du ressort du siège de la coach

17. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.

18. Acceptation des CGV

La validation d'une commande, la signature d'un devis ou d'un contrat comportant une référence aux présentes CGV vaut reconnaissance par le Client qu'il en a pris connaissance et qu'il les accepte.

CÉCILE CADEILHAN
C' DU CONSEIL - SARL
31 ROUTE DE COUTANCES
50350 DONVILLE LES BAINS
SIRET : 91338197600020
E-mail : CONTACT@C-DUCONSEIL.COM
Téléphone : 02-33-91-64-38